



ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

**Compte-rendu de Réunion de Bureau (visio)
Du 7 janvier 2025**



Présents : Jean-Marc Ferrand, Denis Charles, Marie-Annick Corre, Martine Quéffrinec, Bernard Jacquet, Françoise Nardon, Catherine Le Brun, Pierre Le Glatin, Jean-Luc Danet

Début de la visio à 18h.

Le but principal de cette rencontre est de parler de l'AG qui aura lieu le 8 mars 2025.

Mais avant d'aborder ce thème nous évoquons différentes questions diverses.

-Suite à l'expo de Josselin, un contact a été pris avec une radio rennaise pour un entretien d'une heure pour parler des chemins de Compostelle. Bernard ira à ce rendez-vous accompagné de Martine. Cet échange aura lieu lundi 13 janvier. Jean-Marc propose que l'on puisse récupérer le podcast pour le mettre ensuite sur notre site internet si possible.

-E-Target : il est proposé pour 2025 de reconduire notre abonnement et d'y rajouter un autre pour envoi par SMS, tarif : environ 100€ pour 1800 SMS que l'on pourrait utiliser au moment de l'AG.

-Hospitalité : face aux demandes de formation plus important que prévu, il est proposé 2 formations : une en novembre 2025 et l'autre en janvier ou février 2026, à valider au prochain CA.

-Les commissions : nous devons absolument revoir leur mise à jour. IL parait utile également que ces commissions se fixent des objectifs pour 2025.

-Les permanences : un groupe de réflexion doit se mettre en place prochainement. Des premiers noms ont été évoqués pour en faire partie : Henri Panhaleux et Christian Morio pour le 56, Françoise Bartissol pour le 29, Patricia Le Merrer pour le 22, Pierre-Henri Frémont (?) pour le 44. Cette liste est à revoir lors de notre CA de février.

-2026 : les 30 ans de notre asso : un groupe doit également réfléchir sur ce thème.

-2027 sera une année jacquaire : comment allons-nous célébrer cet évènement ???

-La fédé propose de mettre en place un groupe de travail sur la voie de Tours, ce sujet a fait l'objet d'un travail de groupe lors de l'AG à Lourdes. Denis y a participé et accepte de représenter notre asso, une visio est déjà programmé prochainement

-Amplificateur de voix : un premier exemplaire a été commandé, il sera testé par le 29 et s'il donne satisfaction, il y aura une commande groupée pour les autres délégations.

-Concernant le document pour les jacquets d'honneur, Denis (ou une autre personne du 22) doit voir Jacqueline Hédé car elle est co-autrice de ce document avec Jean-Claude son mari.

L'AG 2025 :

Les convocations seront adressées aux adhérents le mercredi **22 janvier 2025** (semaine du 20 au 25).

Le délai de retour des inscriptions est prévu pour le **22 février** (soit 2 semaines avant notre AG).

Pierre Le Glatin est chargé de donner un lien pour HelloAsso pour les inscriptions.

Après discussion et compte-tenu des éléments en notre possession, il a été décidé de demander 25€ de participation pour les adhérents prenant leur repas et 6€ pour ceux qui apportent leur repas. Il est précisé que ces tarifs seront présentés au prochain CA pour validation. L'association prendra en charge la différence (en particulier la location de la salle qui s'élève à 1900€ auquel il faut rajouter éventuellement des heures supplémentaires de gardiennage).

La liste des invités doit être revue et sera limitée à 15-20 personnes pouvant bénéficier du repas offert par l'association. Au niveau des élus communaux, Denis propose d'inviter le président de la communauté d'agglomération.

Lors de l'envoi des convocations, un message précisera que ce mail s'adresse aussi au conjoint n'ayant pas d'adresse électronique si besoin.

Pour les adhérents n'ayant aucune adresse mail (et n'étant ni conjoint ni enfant d'un autre adhérent), un envoi sera fait par la poste soit par Martine ou une autre personne ou par Colibri directement (*au vu du prix facturé par colibri l'an dernier : 489€ pour 60 convocations, il faut sans doute le faire nous-même*).

Il est rappelé que les délégués départementaux et les responsables de commission disposent de 7 minutes pour faire la présentation de leur bilan annuel et de leurs projets. **Leur powerpoint est à transmettre à Denis pour le 23 février** (date demandée par Denis après le bureau).

Pour la partie animation de l'après-midi, pendant que les acteurs font une dernière répétition, il est prévu un temps de réflexion par groupe de 12 personnes, le questionnaire sera revu lors du CA du 1er février. Les groupes seront animés par les membres du CA. Un temps est prévu au prochain CA pour cette préparation.

Pour la partie décoration, la délégation du 22 souhaite reprendre ce qui avait été fait à Rennes : les pèlerins en bois. Il est prévu, soit de faire appel à Serge Fauchaux pour en refaire ou soit à un CAT ; ces statuettes seront ensuite revendues en fin de journée.

Denis prévoit également d'offrir aux participants à cette AG un marque-page représentant le Korribanc et les 5 bornes de départ du 22. Également possible aussi : un stylo...

Fin de la réunion à 19h50.